Réponse du Conseil administratif à la motion de la commission sociale et de la jeunesse, acceptée par le Conseil municipal le18 mai 2009, intitulée: «Eté 2008, pas d'enfants abandonnés dans la rue!»

## TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- adapter aux horaires des parents les activités proposées par le Service des sports durant l'été;
- renforcer l'information et la coordination avec les institutions concernées.

## RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Les écoles de sport d'été de la Ville de Genève proposent aux jeunes de 4 à 18 ans une trentaine de disciplines sportives différentes durant les vacances scolaires estivales à des prix modiques, accessibles à toutes les familles. Une trentaine de disciplines y sont proposées pour un total de 3500 places disponibles. Tous les cours sont encadrés par des moniteurs diplômés.

Les cours proposés sont les suivants: athlétisme, aviron, basketball, beach volley, bicross, billard, camp poly sportifs, disc golf, équitation, esprit du sport, football, golf, gymnastique artistique, handball, hip-hop/breakdance, hockey sur gazon, kayak, mini-tennis, multisport «Fun», natation synchronisée, paddle surfing, planche à voile, rugby, skate et roller, ski nautique et wakeboard, tennis de table, tennis débutant, tennis niveau moyen, tir à l'arc, triathlon, voile l'équipe, voile lesté, voile optimist, VTT, waterpolo.

En 2011, pour la première fois, un camp «Poly sportifs» est spécifiquement destiné aux enfants en situation de handicap.

L'autre grande nouveauté de cette année concerne les inscriptions aux écoles d'été. Afin de simplifier la vie des parents, elles se font dorénavant en ligne via internet, de même que le paiement. L'application a été réalisée en étroite collaboration avec la Direction des systèmes d'information et de communication de la Ville de Genève. Les familles peu familières d'internet ont été prises en compte: une brochure décrit en détail la marche à suivre. Par ailleurs, il reste possible d'effectuer le paiement au guichet du Service des sports. Les familles ne disposant pas de carte de crédit ne sont donc pas pénalisées.

L'information et la communication autour des écoles de sport d'été ont été renforcées. Affiches, brochures, site internet, écrans dans les centres sportifs et publicités dans les journaux ont été utilisés pour les promouvoir.

Les écoles de sport d'été s'inscrivent dans la politique de la Ville de Genève en faveur du sport pour tous, facteur de bien-être, de santé et d'intégration pour les jeunes. Elles permettent à des milliers d'entre eux de découvrir et pratiquer un sport durant l'été. La Ville de Genève et le Service des sports sont attentifs à ce que leurs horaires soient, autant que faire se peut, adaptés à la vie professionnelle des parents. Il est toutefois à souligner que le but premier de ces écoles consiste à permettre aux enfants et aux jeunes d'exercer des activités sportives durant l'été, leur fonction de «garde» n'étant qu'un corollaire.

## Au nom du Conseil administratif

Le directeur général: Jacques Moret Le conseiller administratif: Manuel Tornare

Le 25 mai 2011.